

S'engager, c'est bien ; sans se tromper, c'est mieux

À l'occasion de la présentation de la prochaine session de formation au départ des envoyés du Défap, retour sur une campagne tout juste lancée par France Volontaires, la plateforme de l'engagement international dont fait partie le Défap : elle cible le « volontourisme », pendant mercantile du volontariat international. Il se caractérise par des offres de « voyage solidaire » présentées par des organisations à but lucratif dans une logique purement commerciale, bien souvent au détriment de l'intérêt général et des populations. Pour lutter contre ces dérives, France Volontaires avait lancé un cycle d'ateliers dès fin 2020. La campagne de sensibilisation en cours a été mise en place avec l'organisation Friends-International.



De l'engagement solidaire, le « volontourisme » reprend généralement tous les codes. À ceci près qu'il est organisé par des entreprises, qui utilisent les méthodes commerciales du tourisme de masse sous couvert de l'image du volontariat international, afin de pouvoir faire du profit sur la misère et la détresse, mais aussi sur la bonne volonté de jeunes désireux de s'engager. Ces agences de voyage d'un genre particulier organisent leurs séjours, non pas en fonction des besoins des populations locales, mais plutôt de la loi de l'offre et de la demande. Les coûts des séjours de «volontourisme» sont généralement élevés, en moyenne 2000 euros / personne pour 2 semaines (vols non compris).

Alors que le rôle positif du volontariat international en faveur d'un monde plus solidaire a été souligné par le Secrétaire général des Nations unies, qui dans son rapport de synthèse de décembre 2014 notait que les volontaires constituent « un levier puissant et transversal de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable », le « volontourisme », au mieux, n'apporte rien aux populations locales, et au pire, déséquilibre l'économie locale, entretient la pauvreté voire crée des inégalités nouvelles, tout en empêchant une vraie rencontre entre les volontaires et les populations locales, et en perpétuant les stéréotypes chez les uns comme chez les autres.

Les bonnes questions à se poser

Les acteurs du volontariat se mobilisent contre ces pratiques.

En 2021, [une loi](#) a été adoptée pour encadrer les pratiques du volontourisme. Depuis, l'organisation Friends-International et France Volontaires travaillent pour alerter conjointement de ces effets néfastes sur toutes les parties prenantes, et font la promotion d'un volontariat respectueux dont l'impact sur les communautés locales se doit d'être bénéfique.

Afin de vivre une expérience de volontariat utile pour les communautés d'accueil comme pour soi, et qui ne porte pas préjudice à l'écosystème local, il faut bien préparer et se laisser le temps de mûrir son projet d'engagement. La recherche d'une mission de volontariat de qualité nécessite de se renseigner, se questionner, interroger, et bien souvent déconstruire des idées préconçues ou qu'on aurait fantasmées.

Pour vous y aider, voici une série de questions à vous poser (ou à poser) avant de vous engager :

- **Vos motivations** : Questionnez votre projet de volontariat à l'international, mûrissez-le : Pourquoi voulez-vous partir ? Pourquoi à l'étranger ? Quelles sont vos aspirations ?

- **Les partenaires du projet** : Quel est le statut de la structure qui propose une mission à l'étranger (entreprise, association...) ? Quels sont ses objectifs et ses valeurs ? Vous correspondent-ils ? La mission a-t-elle été construite en concertation avec la structure locale ? La mission se substitue-t-elle à un emploi local ? Fait-t-elle concurrence à une organisation locale ?
- **L'accompagnement** : Une formation au départ est-elle prévue ? Un accompagnement durant la mission ? Et au retour ? Pouvez-vous être mis en contact avec des anciens volontaires/bénévoles ?
- **Les impacts** : Quels sont les impacts (positifs, négatifs) de la mission en termes de contribution à l'intérêt général ? Et sur les communautés locales ? Ces impacts sont-ils mesurés ?
- **Les responsabilités** : Quelle est la plus-value que vous pouvez apporter ? Quelles sont les compétences et qualifications nécessaires à la réalisation de la mission ? Pourriez-vous les exercer en France ?
- **La prise en charge de la mission** : Les contributions financières demandées sont-elles raisonnables au regard du coût de la vie dans le pays ? Comment sont utilisées ces contributions et à qui sont-elles reversées ?
- **La protection des personnes vulnérables** : La protection des personnes vulnérables (enfants, personnes en situation de précarité, malades...) est-elle prise en compte ? Des mesures de protection sont-elles mises en œuvre pour éviter toute forme d'abus ?